



ETAT DE RAPPROCHEMENT BANCAIRE

EXERCICE 1 :

Présenter les états de rapprochement et les écritures nécessaires à partir des documents suivants :

Compte « 521 Banque » au 31/12/2021

Dates	Libelles	Débit	Crédit
01/12	Solde à nouveau	?	
02/12	Virement client	175 000	
03/12	Domiciliation échue traite		658 490
04/12	Frais de tenue de compte		2 415
10/12	Chèque n°80		119 000
16/12	Chèque n°81		133 000
17/12	Chèque n°82		179 760
20/12	Chèque n°83		134 400
22/12	Chèque n°84	630 000	
31/12	Solde débiteur		987 840
Totaux			

A la même date, l'extrait de compte reçu de la banque est le suivant :

Dates	Libelles	Débit	Crédit
01/12	Solde à nouveau		1 120 000
02/12	Chèque n°78	108 500	
03/12	Chèque n°79	87 500	
04/12	Bordereau d'escompte traité n°9 net (1)		553 070
10/12	Chèque n°80	119 000	
17/12	Prélèvement MALITEL (2)	49 560	
18/12	Chèque n°82	179 760	
23/12	Chèque n°84	603 000	
31/12	Solde créditeur		
Totaux			

(1) Valeur nominale 574 000

(2) TVA 18%

EXERCICE 2 : Les opérations du compte 521 BDM-SA de l'entité« **ALPHA** » au cours du mois de mars 2023 sont les suivants :

Dates	Libelles	Débit	Crédit
01/03	Solde à nouveau	1 700 000	
03/03	Virement ALMAMY	215 000	
05/03	Domiciliation échues, Traite n°0010		340 000
12/03	Chèque n°180, Ordre SAMAKE		450 000
20/03	Chèque n°181, Ordre KONE		520 000
27/03	Encaissement, Chèque n°1340	245 000	
29/03	Chèque n°182, Ordre DAGNON		450 000
31/03	Solde débiteur		

A la même période, le relevé de la BDM est le suivant :

Dates	Libelles	Débit	Crédit
01/03	Solde à nouveau		1 700 000
02/03	Virement ALMAMY		215 000
04/03	Domiciliation échues, Traite n°0010	340 000	
15/03	Chèque n°180, Ordre SAMAKE	450 000	
18/03	Prélèvement MOOV MALI dont TVA 18%	295 000	
21/03	Domiciliation échues, Traite n°0012	700 000	
23/03	Chèque n°181, Ordre KONE	520 000	
25/03	Encaissement, Chèque n°1340		245 000
28/03	Encaissement, Chèque n°1460		930 000
29/03	Frais de tenue de compte	1 500	
30/03	Chèque n°182	405 000	
31/03	Solde créditeur		

Travail à faire

1. Présentez l'état de rapprochement au 31/03/2023
2. Enregistrez au journal de la société « **ALPHA** » les écritures qui découlent de l'état de rapprochement.

EXERCICE 3 :

Vous disposez de la situation du compte banque de l'entité "KAMIS" pour le mois de décembre 2021.

Compte banque au grand-livre 521 Banque

Dates	Libelles	Débit	Crédit
01/12	Solde à nouveau	240 700	
08/12	Remise de chèques	87 000	
09/12	Négociation effet N°777	130 000	
10/12	Chèque N°125		18 700
18/12	Chèque N°126		150 000
24/12	Virement du client Alpha	99 000	
29/12	Versement espèces	100 000	
31/12	Chèque N°127		47 000
31/12	Solde débiteur		441 000

Relevé bancaire du compte envoyé par la banque pour la même période

Dates	Libelles	Débit	Crédit
30/11	Solde à nouveau		240 700
08/12	Remise effet N°777		130 000
10/12	Votre remise de chèque sur TALL		87 000
12/12	Chèque N°125	18 700	
18/12	Virement du client KONE		32 000
20/12	Chèque N°126	150 000	
21/12	Virement du client Alpha		99 000
30/12	Domiciliation traite n°T02	145 000	
31/12	Virement du client ZERBO		50 000
31/12	Solde créditeur	325 000	

Travail à faire : Présenter l'état de rapprochement au 31/12/2021 et passer les écritures nécessaires.



EXERCICE 1 : Vous êtes chargé de déterminer le solde réel du compte banque de l'entreprise MEHRA à la BDM-SA au 31/12/2022. Ainsi, vous avez à votre disposition les documents suivants :

Compte « 521 » tenu dans la l'entreprise

Dates	Libellés	Débit	Crédit
01/1	Solde à nouveau	375 400	
13/12	Chèque 402		78 500
25/12	Encaissement	36 000	
27/12	Chèque 403		24 600
18/12	Chèque 404		71 840
	Solde débiteur		236 380
	Totaux	770 050	411 400

Relevé de compte envoyé par la BDM-SA

Dates	Libellés	Débit	Crédit
01/12	Solde à nouveau		500 000
13/12	Chèque 402	78 500	
16/12	Chèque 401	124 600	
18/12	Domiciliation E.D.M. (2)	23 954	
18/12	Effets encaissés net (3)		129 050
23/12	Encaissement de chèque		36 000
30/12	Frais de tenue de compte (1)	1 150	
31/12	Domiciliation de téléphone (2)	212 754	
31/12	Encaissement de chèque		105 000
	Solde créditeur	329 012	
	Totaux		

(1) TAF 15% ; (2) TVA 18%

(3) Valeur nominale 134 225 F, commission 4 500 F, TAF 15%

TRAVAIL A FAIRE :

Présentez l'état de rapprochement au 31/12/2015 puis passez les écritures

EXERCICE 2 :

Les opérations du compte 521 de l'entreprise SD TECH au mois de juillet 2020 sont les suivantes :

Dates	Libellés	Débit	Crédit
01/07	Solde à nouveau	1 600 000	
03/07	Virement SIDIBE	115 000	
05/07	Domiciliation échues, traite n°010		240 000
07/07	Vente de titres ORANGE	150 000	
12/07	Chèque n°180, ordre DIABATE		350 000
15/07	Frais sur vente du 07/07/2020		2 750
20/07	Chèque n°181, ordre KONE		420 000
27/07	Encaissement de chèque n°1 340	145 000	
29/07	Chèque n°182, ordre DIALLO		300 000
30/07	Solde débiteur		697 250

COURS DE SOUTIEN AS 2022-2023

Discipline : Comptabilité & Commerce

Série : T.Sciences ECO

Enseignant : DIALLO Seydou

Edition : 3

TEL : (00223) 65 38 85 46 / 82 42 53 97

Email : www.Sdiallo@gmail.com



A la même date, le relevé reçu de la BDM-sa est le suivant

Dates	Libellés	Débit	Crédit
01/07	Solde à nouveau		1 600 000
02/07	Virement SIDIBE		115 000
04/07	Domiciliation échues, traite n°010	240 000	
12/07	Négociation de titres, Net		147 250
15/07	Chèque n°180, ordre DIABATE	350 000	
18/07	Prélèvement MALITEL dont TVA 18%	177 000	
21/07	Domiciliations échues, traite n°012	600 000	
23/07	Chèque n°181, ordre KONE	420 000	
25/07	Encaissement, Chèque n°1 340		145 000
28/07	Encaissement, chèque n°1 460		280 000
29/07	Frais de tenue de compte	1 500	
30/07	Solde créditeur	498 750	

TRAVAIL A FAIRE : Présentez l'état de rapprochement au 31/07/2020 puis passez au journal les écritures qui en découlent

EXERCICE 3 : Au 31/08/2021, le compte bancaire de l'entreprise « BREHIMA » se présente ainsi :

Entreprise BREHIMA

Dates	Libellés	Débit	Crédit
01/08	Solde à nouveau	1 250 000	
02/08	Domiciliation échue Bo n°02		450 000
08/08	Chèque n°00115		140 000
12/08	Remise chèque n°900, TOLO	325 750	
13/08	Remise chèque n°910, SEYDOU	274 250	
15/08	Chèque n°00116, ordre DIALLO		210 000
20/08	Encaissement chèque n°920	270 000	
25/08	Chèque n°00117, ordre SISSOKO		196 000
26/08	Chèque n°930, BOKOROU	212 000	
28/08	Chèque n°00118, ordre SAMAKE		220 000
31/08	Solde débiteur		

Extrait de compte BOA de BREHIMA

Dates	Libellés	Débit	Crédit
01/08	Solde à nouveau		1 115 000
02/08	Chèque n°00112	98 000	
03/08	Chèque n°00114	87 000	
04/08	Chèque n°00115	140 000	
13/08	Chèque n°00116	210 000	
14/08	Prélèvement EDM (1)	35 400	
15/08	Encaissement chèques		600 000
17/08	Impayé, traite n°3 (2)	305 000	
18/08	Encaissement, chèque n°920		270 000
19/08	Agio du 2 ^{ème} trimestre	1 500	
21/08	Encaissement traite n°5, net (3)		496 550
22/08	Chèque n°00117	169 000	
27/08	Chèque n°930, BOKOROU		112 000
31/08	Solde créditeur		



(1) TVA 18%

(2) Valeur nominale 300 000 F, Frais d'impayé 5 000 F à imputer au compte du client

(3) Valeur nominale 500 000 F, commission 3 450 F, dont TAF 450 F

Les mouvements de l'extrait sont considérés justes.

Par ailleurs, le chèque n°00113 d'un montant de 130 000 F n'est pas encore présenté à la banque pour l'encaissement.

TRAVAIL A FAIRE :

- 1) Présentez l'état de rapprochement antérieur
- 2) Présentez l'état de rapprochement au 31/08/2021
- 3) Passez les écritures qui en découlent.

EXERCICE 4 :

Compte 521 Banque

Dates	Libellés	Débit	Crédit
01/04	Solde à nouveau	2 730 000	
06/04	Encaissement chèque	910 000	
12/04	Chèque n°36 de KANTE	730 000	
13/04	Virement TRAORE	450 000	
17/04	Chèque n°041 ordre EDM		315 000
21/04	Chèque n°62 de KOUYATE	325 000	
24/04	Vente de titre	1 836 900	
25/04	Chèque n°043 ordre COULIBALY		600 000
27/04	Chèque n°044 ordre SYLLA		275 000
29/04	Frais de formation		715 000
30/04	Solde débiteur		5 076 300
	Totaux	6 981 900	6 981 900

Extrait du compte « 521 Banque »

Dates	Libellés	Débit	Crédit
01/04	Solde à nouveau		4 295 000
05/04	Chèque n°040	205 000	
07/04	Frais de tenue de compte (1)	2 300	
09/04	Encaissement de chèque n°36		730 000
18/04	Chèque n°041	351 000	
15/04	Encaissement de chèque n°62		225 000
19/04	Frais impayé chèque SANTARA (1)	2 645	
22/04	Domiciliation échue BO n°12	465 000	
23/04	Vente de titre (1)		1 830 000
25/04	Chèque n°043	600 000	
26/04	Bordereau d'escompte LC n°13 net (2)		486 375
28/04	Achat de titres (placement) (3)	923 250	
30/04	Solde débiteur	5 017 180	
	Totaux	7 566 375	7 566 375

(1) TAF est de 15%

(2) Valeur nominale : 495 000 F, escompte 4 500 F, commission 3 000 F, TAF 1 125 F

(3) 30 titres au prix unitaire de 30 000 F

TRAVAIL A FAIRE :

Présentez l'état de rapprochement au 31/12 puis passez les écritures



EXERCICE 5 : On vous fournit les informations suivante concernant la situation de la société « BEDOU » à travers les annexe (1 et 2)

Annexe 1 : Le relevé du compte ouvert de l'entreprise BEDOU par la banque

Dates	Libellés	Débit	Crédit
01/12	Solde à nouveau		?
03/12	Chèque n°62	680 000	
06/12	Versement d'espèces		100 000
10/12	Achats de titres	154 000	
11/12	Frais sur achat de titres de placement	8 500	
14/12	Remises de chèques		90 430
20/12	Remise à l'escompte (montant net)		165 300
22/12	Chèque n°64	930 000	
22/12	Virement		41 200
25/12	Chèque n°65	843 800	
25/12	Retour impayé	35 200	
27/12	Frais sur retour impayé	12 500	
31/12	Remise à l'escompte (montant net)		51 270
31/12	Commission du mois	18 750	
	Intérêts créditeurs		31 450
	Solde créditeur	1 296 900	

Annexe2 : Le compte 521 de la société « BEDOU » au livre de la banque

Débit			Crédit		
01/12	Solde à nouveau		03/12	Chèque n°62	680 000
05/12	Versement d'espèces	100 000	10/12	Achat de titres	154 000
08/12	Remise de chèque	90 430	15/12	Agio sur opération du 11	5 700
11/12	Remise à l'escompte	171 000	16/12	Chèque n°63	43 550
22/12	Virement client	41 200	18/12	Chèque n°64	930 000
24/12	Remise à l'escompte	52 500	20/12	Chèque n°65	834 800
26/12	Chèque client	1 104 180	28/12	Chèque n°66	42 550
				Solde débiteur	1 368 710

NB : Le relevé bancaire est exact

TRAVAIL A FAIRE :

- 1) Quel est le solde initial du compte banque tenu par l'entreprise ?
- 2) Quel est le solde initial du compte de la société tenu par le banquier ?
- 3) Quel sont les soldes qui doivent faire l'objet de rapprochement ?
- 4) Présenter l'état de rapprochement au 31/12 puis passer au journal les écritures de régularisations.